



Internet : www.sia.aviation-civile.gouv.fr

SUP AIP 172/25

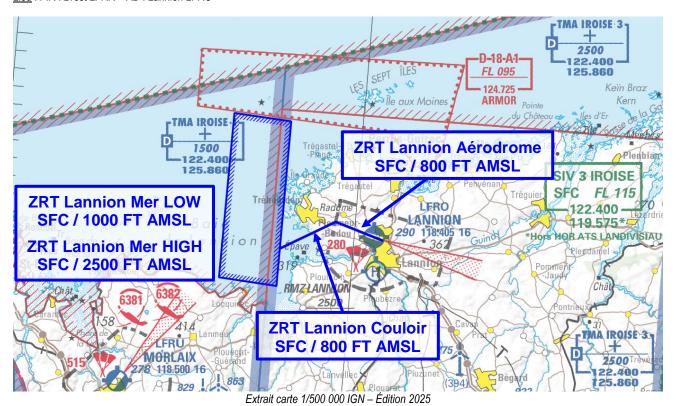
Date de publication: 18 SEP 2025

Objet : Création de quatre Zones Réglementées Temporaires (ZRT) au profit de vols en vue et hors vue

d'aéronefs sans équipage en baie de Lannion

En vigueur: Du 02 octobre 2025 au 30 septembre 2026

Lieu: FIR: Brest LFRR - AD: Lannion LFRO



ACTIVITÉ

Vol d'aéronefs sans équipage à bord évoluant en vue et hors vue (de jour et de nuit).

DATES ET HEURES D'ACTIVITÉ

ZRT activables H24 par NOTAM avec un préavis minimum de 48H.

Uniquement pendant les horaires de fonctionnement du service ATS LFRO.

GESTIONNAIRE

Syndicat Mixte Aéroport de Lannion Côte de Granit Rose

INFORMATION DES USAGERS

Activité réelle connue de :

IROISE INFO: 119.575 MHz
LANDIVISIAU APP: 122.400 MHz
LANNION INFO: 118.405 MHz
ARMOR: 124.725 MHz

STATUT

Zones Réglementées Temporaires qui, lorsqu'elles sont actives, se substituent aux portions d'espaces aériens avec lesquelles elles interfèrent.

Page 1/2 sia

SUP AIP N° 172/25 Date de publication : 18 SEP 2025

CONDITIONS DE PENETRATION

CAG / CAM : Contournement obligatoire, sauf pour :

- les aéronefs sans équipage à bord autorisés par le gestionnaire,
- les aéronefs effectuant des activités militaires, de douane, de police, de recherche et sauvetage, de lutte contre les incendies, du transport médical ayant à intervenir dans le cadre de l'exécution de leurs missions et lorsque celles-ci ne permettent pas le contournement de la zone, après coordination avec LANNION INFO ou l'AFIS de LANNION (02 96 54 56 48).

SERVICES RENDUS

ZRT LANNION AERODROME: Information de vol et d'alerte rendus par LANNION INFO

ZRT LANNION COULOIR et LANNION MER LOW & HIGH: Information de vol et d'alerte rendus par LANDIVISIAU APP ou IROISE INFO.

LIMITES LATERALES ET VERTICALES		
ZRT LANNION AERODROME	ZRT LANNION COULOIR	ZRT LANNION MER LOW & HIGH
Limites latérales 48°45'09"N, 003°27'34"W 48°45'04"N, 003°27'35"W 48°45'54"N, 003°31'40"W 48°45'59"N, 003°31'41"W 48°45'09"N, 003°27'34"W	Limites latérales 48°45'59"N, 003°31'41"W 48°45'54"N, 003°31'40"W 48°44'09"N, 003°36'13"W 48°44'14"N, 003°36'13"W 48°45'59"N, 003°31'41"W	Limites latérales 48°51'21"N, 003°36'09"W 48°42'05"N, 003°36'14"W 48°42'18"N, 003°41'09"W 48°51'33"N, 003°41'01"W 48°51'21"N, 003°36'09"W
Limites verticales SFC / 800 ft AMSL		Limites verticales ZRT Lannion Mer LOW: SFC / 1000 ft AMSL ZRT Lannion Mer HIGH: SFC / 2500 ft AMSL

DISPOSITIONS COMPLÉMENTAIRES

Les ZRT peuvent être activées séparément ou simultanément (hormis pour les ZRT LANNION MER LOW et HIGH qui ne sont pas activables simultanément).

Lorsque la ZRT LANNION AERODROME est active la piste 11/29 est fermée à tout trafic.

ORGANISME A CONTACTER

Exploitant : Syndicat Mixte Aéroport de Lannion Côte de Granit Rose

Tel: 02 96 05 82 91

Courriel: ct-drone-ouest@lannion.aeroport.fr